

Veille sanitaire internationale	
Note	21/11/2023

## Maladie hémorragique épizootique (MHE) en Europe (point au 21/11/2023)

**Résumé :** le virus de la maladie hémorragique épizootique a été détecté pour la première fois en Italie (sud Sardaigne le 28/10/2022, puis en Espagne le 15/11/2022. Le virus s'est étendu pendant l'année 2023 dans toutes l'Espagne jusqu'à atteindre le Portugal et le Sud-Ouest de la France le 04/09/2023. Cette note reprend l'historique des détections en Italie, Espagne, Portugal et France jusqu'au 21/11/2023.

*Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA : Sophie Carles, Julien Cauchard, Guillaume Gerbier, Célia Locquet, Viviane Hénaux, Carlène Trévennec, Sylvain Villaudy*

*Pour le LNR : Emmanuel Bréard, Corinne Sailleau, Damien Vitour, Stéphane Zientara*

*Pour l'unité Astre du Cirad : Claire Garros, Thomas Balenghien*

Auteur correspondant : [plateforme-esa@anses.fr](mailto:plateforme-esa@anses.fr)

Des foyers bovins puis un cas de MHE sur un cerf élaphe ont été détectés pour la première fois en Europe (hors territoires ultra-marins) le 28/10/2022 en Italie (dans le sud de la Sardaigne puis en Sicile). Des foyers ont ensuite été détectés en Espagne. L'IZS a montré dans une publication de mai 2023 l'origine nord-africaine du virus en observant une identité de génome supérieure à 99 % entre la souche isolée en Italie et la souche de sérotype 8 isolée en Tunisie en 2021 (source : [Lorusso et al. 2023](#), [alerte Promed du 18/04/2023](#)).

### Espagne

Deux premiers foyers ont été détectés dans des élevages de bovins en Andalousie les 15 et 16/11/2022 dans les régions de Cadix et Séville (source : Commission européenne ADIS le 21/11/2022). La première suspicion est née après l'apparition et l'extension de signes cliniques et de lésions compatibles avec la maladie (fièvre, lésions de la muqueuse buccale, boiterie due à une inflammation des bords coronaires). La maladie a été suspectée dans 25 élevages de bovins à Cadix et huit à Séville (source : autorités espagnoles MAPA le 18/11/2022). Les enquêtes épidémiologiques ont été menées dans les élevages suspects (source : DGAL le 28/11/2022).

Dix foyers ont été détectés dans des élevages de bovins entre les 17/11 et le 01/12/2022 en Andalousie dans les régions de Cadix, Séville, d'Huelva et de Malaga et un en Estrémadure dans la région de Badajo, à environ 150 km au nord de Séville.

Aucun foyer n'a été détecté entre le 01/12/2022 et le 01/06/2023, jusqu'à la détection d'un nouveau foyer le 02/06/2023 dans la région de Séville au sein d'un groupe de cinq cervidés captifs dans une zone où des foyers avait été identifiés précédemment dans des élevages de bovins (source : Commission européenne ADIS le 03/07/2023). Sur les cinq cervidés trouvés morts dans un parc de chasse, trois ont été confirmés positifs au virus de la MHE (RT-PCR) et deux négatifs. Les autorités espagnoles s'interrogent sur la cause réelle de la mortalité (source : LNR le 17/07/2023, [CPVAADA le 13/07/2023](#)). Les services vétérinaires sont en lien avec les associations de chasse d'Andalousie, d'Estrémadure et Castille-La Manche, pour effectuer le suivi de l'évolution de la MHE chez les populations de cervidés sauvages. Des suspicions sur cervidés trouvés morts dans des réserves sont en cours d'investigation (source : [MAPA le 14/07/2023](#)).

Deux foyers ont été détectés les 23 et 26/06/2023 dans des élevages de bovins en Andalousie (Huelva et Seville). Depuis, de nombreux foyers ont été détectés en Andalousie, en Castille-La Manche et en Estrémadure, signant une large progression vers le nord et vers l'est d'un rayon d'une centaine de kilomètres.

A partir du mois d'août 2023, la maladie a fortement progressé vers le nord et l'est.

- Premier foyer détecté dans la Communauté de Madrid le 10/08/2023 (source : Commission européenne ADIS le 28/08/2023):
- Premiers foyers dans les régions administratives du nord-est de Castille-La Manche à Cuenca (un foyer détecté le 08/08/2023 dans un élevage de bovins) et Albacete (un foyer bovin le 11/08 et un foyer cervidés captifs le 16/08/2023). Ces foyers représentent une avancée de plus de 100 km vers l'est, sur un front d'environ 100 km (source : Commission européenne ADIS le 04/09/2023).
- Premier foyer dans la communauté de Valence le 23/08/2023 sur des cervidés captifs (source : Commission européenne ADIS le 04/09/2023).
- Premiers foyers sur le littoral nord atlantique : en Principauté des Asturies (deux foyers bovins détectés le 29/08/2023) et Cantabrie (deux foyers bovins détectés les 29 et 31/08/2023) (source : Commission européenne ADIS le 11/09/2023).
- Premiers foyers le long de la frontière avec la France : le 04/09/2023 à Boltaña (Huesca) en communauté autonome d'Aragon (28,5 km de la frontière française) et le 31/08/2023 à Guipúzcoa au Pays-Basque espagnol (52,7 km de la frontière française) (source : Commission européenne ADIS le 18/09/2023).
- Premiers foyers détectés en Galice dans des élevages bovins les 01 et 13/09/2023 (source : Commission européenne ADIS le 25/09/2023).
- Premiers foyers détectés en Navarre près de Pampelune dans des élevages bovins les 20 et 25/09/2023 (source : Commission européenne ADIS le 02/10/2023).
- Premier foyer détecté à la Rioja dans un élevage bovin le 17/09/2023 (source : Commission européenne ADIS le 02/10/2023).

En l'espace de dix mois, le virus s'est répandu du sud au nord du pays (soit plus 800 km depuis le premier foyer détecté dans le sud de l'Andalousie le 15/11/2022).

Au total, 240 foyers bovins et dix-neuf foyers cervidés (faune captive) ont été détectés dans le pays depuis la première détection le 15/11/2022 (Figure 1, Tableau 1). Cette semaine, les détections se poursuivent dans les régions déjà infectées réparties dans tout le pays (source : Commission européenne ADIS le 20/11/2023).

Deux cas sauvages sur la faune libre ont été déclarés (source : Commission européenne ADIS le 02/10/2023):

- sur un chevreuil d'Europe détecté en Andalousie le 30/08/2023,
- sur un cerf élaphe détecté en Cantabrie le 05/09/2023.

Le territoire compte des réserves de chasses de très grande superficie (plusieurs milliers d'hectares). Les notifications de cas chez la faune détectés dans ces parcs, sont classés en domestiques, car les animaux sont considérés comme captifs (semi-liberté). Actuellement, compte tenu de l'extension de la maladie sur la quasi-totalité du territoire et du faible impact apparent sur la faune, les autorités locales ne pratiquent plus le dépistage systématique de la faune sauvage dans les zones infectées, contrairement à ce qui avait été mis en œuvre en début d'épizootie (source : OFB le 09/10/2023).

Tout comme en Italie, le sérotype est de type 8 (Jimenez Cabello et al. 2023). L'Espagne est le second pays d'Europe (hors territoires ultra-marins) infecté par le virus de la MHE. L'hypothèse d'une introduction due au transport de moucheron infectés du Maghreb par les vents est également fortement probable (source : LNR, Cirad le 21/11/2022) (Figure 1).

Des enquêtes de traçabilité des bovins et ovins introduits en France depuis l'Espagne depuis le mois de septembre 2022 sont en cours (source : DGAL le 28/11/2022).

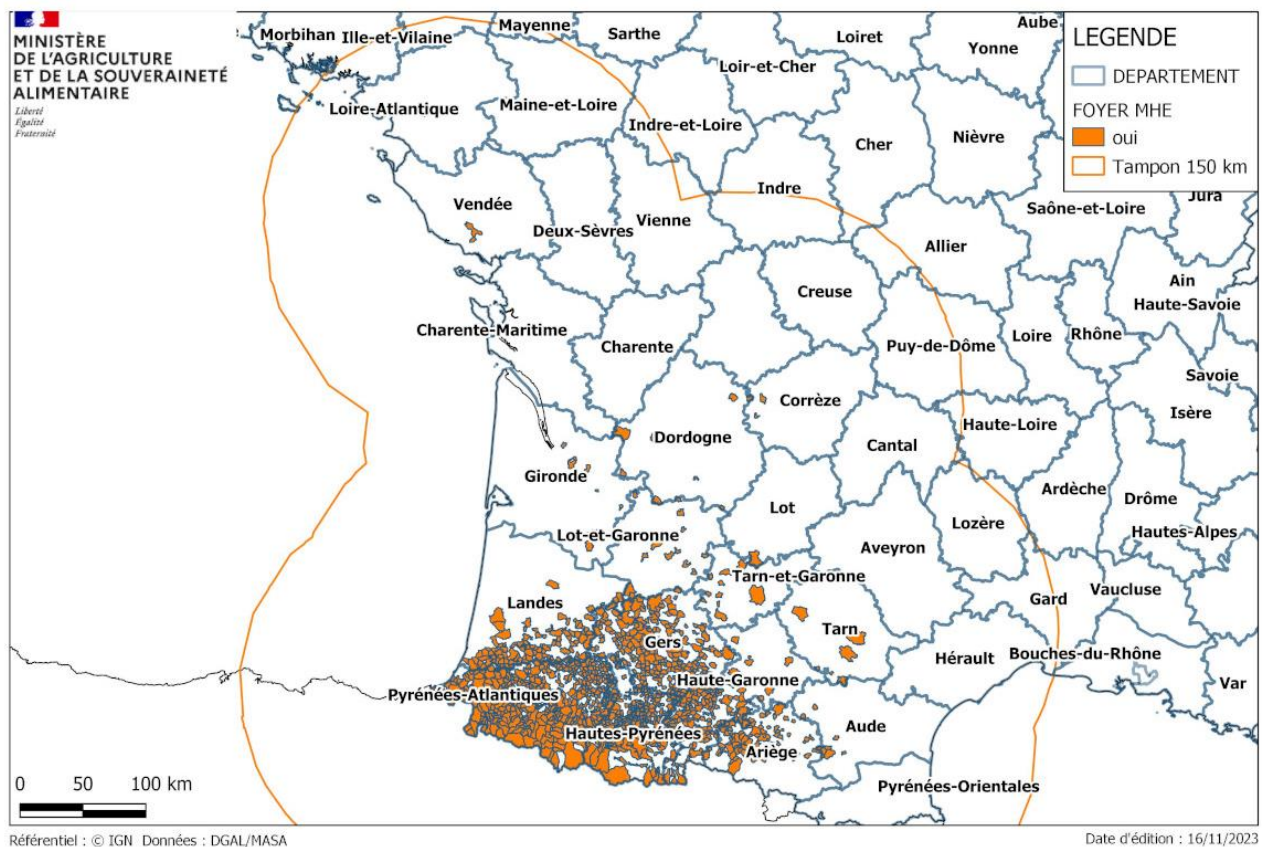
## France

Trois premiers foyers ont été détectés dans des élevages de bovins : deux foyers dans les Pyrénées-Atlantiques détectés le 04/09 près de Oloron-Sainte-Marie et le 09/09/2023 près de Bayonne, et un foyer dans les Hautes-Pyrénées détecté le 08/09/2023 près de Bagnères-de-Bigorre. Dans chacun des élevages, seul un bovin a été confirmé positif par RT-PCR (source : [communiqué de presse le 21/09/2023](#), Commission européenne ADIS le 25/09/2023). Le sérotype 8 a été confirmé (source : LNR le 25/09/2023). Un arrêté ministériel<sup>1</sup> a été publié le 23/09/2023 pour encadrer les mesures de surveillance, de prévention et de lutte.

À la date du 16/11/2023, 3 330 foyers ont été recensés en France dans des élevages. Ces foyers concernent les onze départements suivants (par ordre chronologique de première détection) : Pyrénées-Atlantiques (premier foyer le 04/09/2023), Hautes-Pyrénées (08/09/2023), Ariège (20/09/2023), Gers (25/09/2023), Haute-Garonne (25/09/2023), Landes (04/10/2023), Tarn (06/10/2023), Aude (12/10/2023), Lot-et-Garonne, Gironde, Tarn-et-Garonne, Dordogne, Corrèze et Vendée (source : [communiqué de presse MASA le 20/11/2023](#)).

Le périmètre réglementé a été élargi en conséquence (figure 1).

Un premier cas sauvage a été détecté en France le 25/09/2023 sur la commune de Loudenvielle dans les Hautes-Pyrénées, sur un cerf élaphe trouvé mort à proximité d'un élevage de bovins infecté par le virus de la MHE (source : [SAGIR, communiqué de presse MASA le 09/10/2023](#)).



**Figure 1** : Localisation des communes ayant détecté des foyers de MHE et délimitation de la zone réglementée en date du 16/11/2023 (source : [communiqué de presse MASA le 20/11/2023](#)).

Il est difficile à ce stade d'évaluer la future propagation de la MHE en France. Néanmoins, l'évolution de cette maladie vectorielle est conditionnée par la répartition du ou des vecteurs de cette maladie. En France et en Europe de l'Ouest, plusieurs espèces de *Culicoides* pourraient être vectrices du virus de la MHE ; *C. obsoletus*/*C. scoticus*,

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048100052>

*C. newsteadi* et *C. pulicaris* ss et *C. imicola* (pour les zones méditerranéennes), mais très peu d'études se sont intéressées au rôle vecteur pour le virus de la MHE des espèces européennes et méditerranéennes (Maurer et al. 2022, [Quaglia et al. 2023](#)). Plus d'informations sur la surveillance vectorielle en France sont disponibles dans la note « Émergence de la maladie hémorragique épizootique (MHE) en France » ([lien](#)).

La diffusion de la maladie est également fortement conditionnée par les mouvements de ruminants infectés ou leur semence. Pour cette raison, tout animal amené à quitter la zone réglementée liée aux foyers confirmés de cette maladie, devra avoir fait l'objet au préalable d'un test de dépistage en laboratoire attestant l'absence de contamination, en complément de la désinsectisation déjà prévue par l'arrêté du 23/09/2023 (source : [communiqué de presse le 29/09/2023, arrêté ministériel du 28/09/2023](#)).

La surveillance de la MHE est réalisée depuis 2011 par le réseau SAGIR de façon systématique lors de l'observation de mortalités groupées de cervidés.

Les recommandations de gestion et de prévention sont disponibles sur le site de GDS-France [Maladie Hémorragique Epizootique : MHE](#).

## **Italie**

### ○ Sardaigne

Les premiers foyers de MHE ont été détectés dans le sud de la Sardaigne dans des exploitations bovines, à Arbus les 28/10, 04/11 et 08/11/2022 et à Guspini le 31/10/2022. Le taux de morbidité fluctuait entre 5 et 10 %. Au total, huit foyers bovins et un foyer ovin ont été détectés, tous situés dans le sud de l'île (source : Commission européenne ADIS le 22/05/2022).

Un cas sauvage a été détecté en Sardaigne le 09/11/2022 sur un cerf élaphe (*Cervus elaphus*) dans le secteur de Pula (Cagliari). Ce cas est localisé à une cinquantaine de kilomètres au sud-est des foyers de bovins (Figure 1, Tableau 1).

Après six mois sans aucune déclaration, un nouveau cas sauvage a été détecté le 19/10/2023 sur un daim européen (source : Commission européenne ADIS le 13/11/2023).

Le dernier foyer avait été détecté dans le sud de la Sardaigne le 26/04/2023 au sein d'une exploitation comptant sept bovins (source : Commission européenne ADIS le 22/05/2022).

### ○ Sicile

Le premier foyer a été détecté le 25/10/2022 à Trapani en Sicile. La distance entre Trapani et les côtes de la Tunisie est d'environ 160 km. Un deuxième et dernier foyer a été détecté le 09/12/2022 (déclaration a posteriori du 31/03/2023) dans un élevage de bovins situé dans la zone de restriction mise en place autour du premier (source : Commission européenne ADIS le 03/04/2022).

Au total en Italie, dix foyers de bovins, un foyer d'ovins et un cas sauvage ont été détectés (source : Commission européenne ADIS le 23/01/2023) (Figure 1, tableau 1). Les modalités de surveillance et de lutte sont détaillées dans le rapport présenté à la commission européenne les 28-29/11/2022 (source : commission européenne CPVAAADA le 28-29/11/2022) (Figure 1).

Les introductions dans le sud de la Sardaigne et la Sicile pourraient être dues au transport de moucheron infectés par les vents « du désert » depuis le Maghreb (source : autorités sardes le 09/11/2022). Ce type de transport passif au-dessus des eaux est bien documenté pour les moucheron du genre *Culicoides* et a été un des moyens d'introduction de différents sérotypes de FCO dans le passé (Alba *et al.* 2004, Aguilar-Vega *et al.* 2019). L'étude des phénomènes météorologiques suggère que le virus a pu être introduit fin septembre-début octobre 2022 suite à une tempête qui a circulé d'Afrique du Nord vers la Sicile et la Sardaigne (source : commission européenne CPVAAADA le 28-29/11/2022).

Le sérotype 8 a été confirmé pour les foyers du sud de la Sardaigne, ce qui confirmerait l'hypothèse d'une origine d'Afrique du Nord (source : LNR, Cirad le 21/11/2022).

La MHE étant catégorisée « D+E » (cf. supra), des mesures réglementaires de surveillance et de restrictions des mouvements des espèces sensibles (bovins, ovins et caprins) à l'extérieur de l'île ont été mises en place. A ce jour, il n'existe pas de vaccin disponible contre le sérotype 8 de la MHE (source : [preprint le 09/11/2022](#)).

### **Portugal**

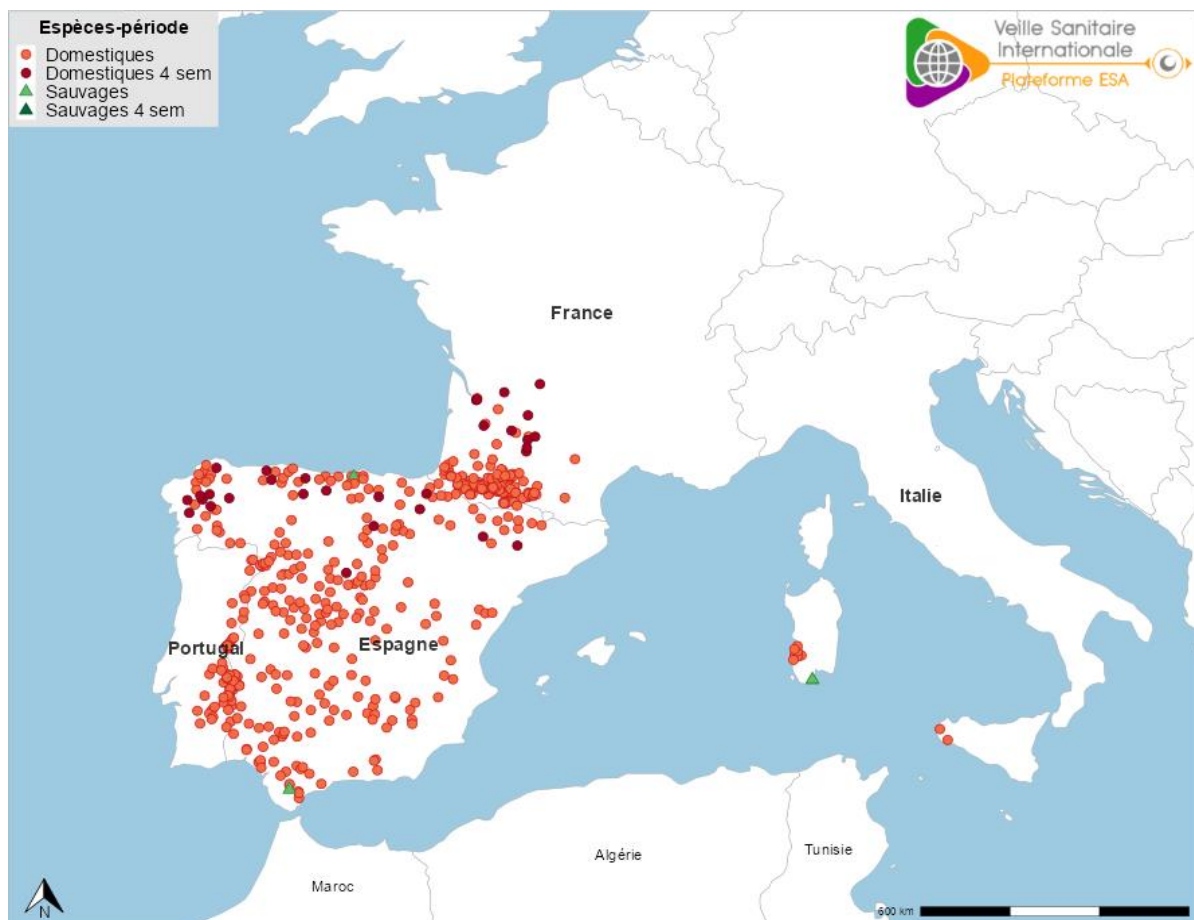
Deux premiers foyers ont été détectés les 13 et 14/07/2023 dans la province de Beja, à la frontière avec l'Espagne et à proximité de certains foyers espagnols. Il s'agit d'élevages de bovins (source : Commission européenne le 24/07/2023).

Le pays a notifié 40 foyers (38 bovins et 2 cervidés captifs) détectés entre les 27/07 et 29/08/2023 le long de la frontière avec l'Espagne (source : Commission européenne le 04/09/2023). Les détectations se sont étendues dans toute la partie du sud du pays, à partir du 27/08/2023 (source : Commission européenne ADIS le 11/09/2023).

Les seize derniers foyers ont été détectés entre les 04 et 13/09/2023 dans des élevages de bovins (source : Commission européenne ADIS le 09/10/2023).

### **Suisse**

La Suisse avait notifié dans la première quinzaine d'octobre deux foyers de MHE dans le canton de Berne et dans le canton du Jura. Des mesures avaient été instaurées dans les départements français couverts par le rayon de 150 kilomètres depuis ces foyers. Toutefois, ces deux foyers ont été infirmés le 24 octobre par les autorités suisses, permettant de lever immédiatement les mesures prises côté français (source : [communiqué de presse MASA le 24/10/2023](#)).



**Figure 2.** Localisation des foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE) détectés depuis le 25/10/2022 (date de détection du premier foyer en Italie) et sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle) (source : Commission Européenne ADIS le 20/11/2023). **NB : le foyer en France de Vendée n'est pas représenté.**

**Tableau 1.** Nombre de foyers domestiques et de cas de MHE en Europe par pays et par espèce (source : commission Européenne ADIS le 20/11/2023 et MASA le 20/11/2023). NB : des cas de transmission à d'autres espèces sauvages peuvent être connus des services en charge de la surveillance de la faune sauvage.

Pays	Date de détection du premier évènement	Date de détection du dernier évènement	Bovins	Ovins/Caprins	Cervidés domestiques	Cerf Élaphe	Chevreuril d'Europe	Daim européen
Espagne	15/11/22	07/11/23	240	0	19	1	1	0
France	04/09/23	06/11/23	3340*	0	0	0	0	0
Italie (Sardaigne)	28/10/22	19/10/23	7	1	0	1	0	1
Italie (Sicile)	25/10/22	09/12/22	2	0	0	0	0	0
Portugal	13/07/23	13/09/23	71	0	2	0	0	0
Total Europe	25/10/22	07/11/23	3660	1	21	2	1	1

\*communiqué de presse du MASA le 20/11/2023

### Déclarations en Algérie

En 2023, l'Algérie observe une augmentation de l'incidence de la maladie dans la région de Jihel (source : Akhersaa le 12/03/2023 repris par Promed le 17/03/2023). La maladie atteint les bovins, ovins et caprins.

En 2021, l'Algérie avait déjà déclaré huit foyers de MHE (source : WAHIS (woah.org))

L'EHD est une maladie virale infectieuse, non contagieuse, à transmission vectorielle (arbovirose) des ruminants domestiques et sauvages, principalement du cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) et des bovins. Les moutons, les chèvres et les camélidés peuvent également être réceptifs, mais ne présentent pas de signes cliniques. Le diagnostic différentiel doit être fait avec la fièvre catarrhale ovine (FCO). Le virus EHD (EHDV) est transmis entre hôtes ruminants par des espèces de moucheron piqueurs du genre *Culicoides*. Les infections d'EHD sont donc saisonnières. Dans les régions nord-américaines, le cerf de Virginie est l'espèce la plus gravement touchée, la forme suraiguë ayant un taux de létalité élevé. Chez les bovins, les signes cliniques sont rares, mais des symptômes de fièvre, d'anorexie, de dysphagie, d'émaciation, de stomatite ulcéreuse, de boiterie, de détresse respiratoire et d'érythème du pis ont été rapportés (source : manuel terrestre de l'OMSA).

L'EHD circule au Maghreb, en particulier en Tunisie où elle a été détectée pour la première fois dans des élevages de bovins en 2006 (sérotypage 6), puis en 2015 (sérotypage non identifié) et en 2021 (sérotypage 8), avec plusieurs années sans détection entre chaque épisode. Cette dernière épizootie en Tunisie a causé plus de 200 foyers dans tout le pays (source : CNVZ le 10/2015, [preprint le 09/11/2022](#), [BHVSI du 07/12/2021](#), [Note d'information de l'Anses du 11/05/2023](#)).

La maladie avait été détectée à la Réunion à partir de 2003 et dans les Antilles françaises en 2010 et 2011 ([Gerbier et al. 2011](#)).

L'EHD est catégorisée « D+E » au règlement européen 2016/429 (règlement d'exécution UE 2018/1882), ce qui implique l'obligation de déclaration des foyers et la restriction des mouvements intra-communautaires (plus d'information sur la définition des catégories de maladies via ce [lien](#)).

L'ECDC actualise régulièrement les cartes de distribution de ces vecteurs en Europe ([lien](#)). L'Efsa fournit une synthèse complète sur la maladie et ses vecteurs ([lien](#)).

Plus d'informations sur les culicoïdes en Europe sont disponibles dans la note : [Que sait-on des espèces de Culicoïdes associées à la faune sauvage en région tempérée européenne ? Synthèse des données de la littérature.](#)

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »